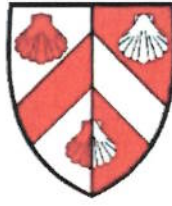


COMMUNE DE TREY



ELECTION À LA SYNDICATURE du 26 avril 2026

PROCES-VERBAL

Le Bureau électoral constatant :

- que seule la liste d'Entente communale, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

proclame

Madame **Aurore PFISTER-ESTOPPEY**, née le 7 février 1988, originaire de Trey, domiciliée à Route de Payerne 21 à 1552 Trey, **élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le Président



Basile Cornamusaz



La Secrétaire



Virginie Estoppey

Trey, le 7 avril 2026